

Paris, le 16 juin 2025

ALLOCATIONS FAMILIALES DES LE PREMIER ENFANT : UNE AVANCEE SYMBOLIQUE CERTES MAIS DANS UN CONTEXTE SOCIAL QUI EXIGE UN SURSAUT COLLECTIF

Familles de France salue l'adoption à l'Assemblée nationale de la proposition de loi instaurant le versement des allocations familiales dès le premier enfant. Cette avancée, attendue de longue date, pourrait constituer un signal fort en faveur de la justice sociale et du soutien à la natalité. Elle reconnaît enfin que la venue au monde d'un premier enfant représente un bouleversement majeur – humain, financier, organisationnel – pour lequel les familles ont besoin d'un accompagnement concret.

Mais cette satisfaction ne saurait occulter le **climat préoccupant** dans lequel cette mesure est adoptée. La France va mal – il ne s'agit pas de céder au « French bashing », mais d'observer lucidement les symptômes : **insécurité croissante, dégradation des espaces publics, perte du sens civique, défiance vis-à-vis de l'autorité.**

Le week-end dernier encore, les Champs-Élysées – autrefois vitrine de notre art de vivre – se sont transformés en **zone de non-droit**, théâtre de violences, de dégradations, de provocations. Les Parisiens les fuient, les familles n'osent plus s'y promener. Comment **inculquer à nos enfants les valeurs du respect, de l'engagement et du vivre-ensemble** quand la sauvagerie devient une conséquence attendue – et parfois banalisée – de chaque victoire sportive ou de chaque manifestation sociale ? Hier une conseillère d'éducation a perdu après un coup de couteau sauvagement porté par un élève. Et demain ?

Familles de France refuse de **laisser la question de l'ordre public et du respect des règles aux mains des extrêmes**. La sécurité des biens et des personnes, le respect des institutions, ne sont **ni des slogans creux, ni des gros mots**. Ce sont **des conditions indispensables au bien-être des familles**, à l'éducation des enfants, à la paix sociale.

Il faut un sursaut. Un sursaut collectif, politique, éducatif et moral. Les familles, premières éducatrices, ne peuvent pas continuer à **porter seules le poids du rétablissement des repères**, alors que l'exemplarité fait défaut dans tant d'espaces publics et médiatiques.

L'annonce de cette réforme familiale doit donc s'accompagner d'une **remobilisation de l'État sur ses fonctions régaliennes, et d'un effort transversal pour restaurer la confiance, l'ordre et le respect mutuel.**

Familles de France appelle :

- à des **politiques publiques cohérentes**, qui associent **justice sociale et exigence républicaine** ;
- à une **vision de long terme** pour réenchanter le projet familial et soutenir durablement les parents dans leur mission éducative ;
- à **garantir une équité réelle dans le versement de cette nouvelle allocation**, sans effets d'éviction pour d'autres familles, notamment nombreuses ou modestes.

Nous le rappelons avec force : **les familles sont créancières de la nation**. Elles ne sont pas à prendre en charge ; elles sont à prendre en compte. Une politique familiale ambitieuse et juste demeure la **meilleure des politiques sociales**, à condition d'être portée par un cadre stable, respectueux et protecteur pour toutes les générations.

Contacts presse

Emilie Souplet – responsable du pôle éducation
Tél. : 06 27 67 20 61

Mireille Lachaud – responsable du pôle Politique Familial
Tél. : 06 16 58 69 92